

Metz, le 15 novembre 2021

COMMUNIQUE

L'Eurométropole de Metz lance son 1^{er} Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de l'Eurométropole de Metz définira les orientations et les règles d'aménagement des 44 communes du territoire dans les 10 à 15 prochaines années. Il entrera en vigueur en 2024.

Le PLUi est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire. Il permettra par exemple de définir les secteurs naturels à préserver, les zones d'habitat, d'activités et d'équipements à conforter ou à développer, et fixer des règles de construction adaptées (hauteur, espace vert, clôtures, ...). Il a pour objectif de simplifier les règles qui s'appliquent à tout projet de construction et à les harmoniser à l'échelle intercommunale.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, l'Eurométropole de Metz organise des rencontres publiques et citoyennes dans plusieurs communes. L'objectif est d'informer les habitants et d'échanger sur l'état des lieux du territoire et sur son projet d'aménagement et de développement durables, débattus lors du Conseil Métropolitain du 28/ septembre 2021.

Planning des réunions publiques

- Mardi 16 novembre 2021 à 18h30 dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Metz
- Mercredi 17 novembre à 18h30 à la Salle des fêtes d'Augny
- Jeudi 18 novembre à 18h30 à la Salle des fêtes de Chieulles
- Lundi 22 novembre à 18h30 au Château Fabert à Moulins-lès-Metz
- Mardi 23 novembre à 18h30 à la Salle des fêtes de Peltre
- Jeudi 25 novembre à 18h30 à la Salle des fêtes de Saulny

Les autres moyens d'information et d'expression

- **Un dossier de concertation** est d'ores et déjà disponible dans toutes les mairies du territoire et à la Maison de la Métropole, aux jours et horaires habituels d'ouverture. Il contient **plusieurs documents à consulter** (délibérations, une partie des cahiers thématiques constituant le diagnostic en cours de rédaction), ainsi qu'un **registre de concertation** destiné à recueillir les observations de toute personne intéressée par le projet de PLUi. Au fur et à mesure de l'avancement des études, le dossier de concertation sera complété, notamment avec les autres cahiers thématiques du diagnostic, l'état initial de l'environnement, etc.
- **Le site internet de l'Eurométropole de Metz** présente la démarche et tous les documents et informations nécessaires : plui.eurometropolemetz.eu
- **Une adresse mail dédiée** pour faire part de ses remarques et propositions : plui@eurometropolemetz.eu
- **Une exposition itinérante** démarrera en décembre 2021 et tournera dans l'ensemble des mairies
- **D'autres rencontres citoyennes** seront organisées courant 2022.

PJ : flyer

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EurometropoleMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication Attachée de Presse

T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu